

**Une prospective nouvelle à prendre sur le phénomène migratoire :
"L'immigration dans" peut être pensée comme étant initialement et
essentiellement une "Émigration vers"**

Sayad A.

Migrations méditerranéennes

Paris : CIHEAM
Options Méditerranéennes; n. 22

1973
pages 52-55

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010547>

To cite this article / Pour citer cet article

Sayad A. **Une prospective nouvelle à prendre sur le phénomène migratoire : "L'immigration dans" peut être pensée comme étant initialement et essentiellement une "Émigration vers"**. *Migrations méditerranéennes*. Paris : CIHEAM, 1973. p. 52-55 (Options Méditerranéennes; n. 22)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Abdelmalek SAYAD

 Centre de Sociologie
Européenne
E.P.H.E. Paris

Une prospective nouvelle à prendre sur le phénomène migratoire :

« L'immigration dans... » peut être pensée comme étant, initialement et essentiellement, « une émigration vers... » (*)

(*) Les réflexions présentées ici découlent des observations effectuées sur l'immigration algérienne en France et reposent essentiellement sur l'analyse des transformations qui se sont produites — et continuent de s'accomplir — au sein de la société rurale dont elle est issue en majorité ; ces transformations tiennent, pour une part, leur origine et leur modalité des apports et des effets de l'émigration vers la France.

Thème assuré de faire recette au même titre qu'un certain nombre d'autres qui sont de mode ou, tout à fait le contraire de cela et plus que cela, véritable marque de notre temps et signe de préoccupations réelles nouvellement surgies, le phénomène migratoire a suscité, depuis moins d'une décennie, une abondante littérature. Quand même cette littérature se veut engagée (et comment ne le serait-elle pas : toute information, tout constat en ce domaine ne peut avoir que valeur de réquisitoire), elle reste unilatérale. Tout reste étroitement déterminé par un seul point de vue, celui de la société qui voit arriver vers elle les émigrés ; elle est en totalité produite conformément aux catégories d'analyse de cette société. Elle est tout entière consacrée aux seuls aspects qui, en premier lieu, intéressent et concernent la seule société d'accueil : ces aspects relèvent prioritairement, les uns, des économies ayant à utiliser au mieux la main-d'œuvre immigrée ; les autres, du souci de voir ces *étrangers* « s'intégrer harmonieusement » (ou, tout au moins, de dégager les conditions de leur « intégration ») dans la texture sociale, ce qui doit être entendu, à la place qui leur est assignée, c'est-à-dire aux marges de la société (1), et en ayant parfaitement intériorisé leur marginalité. Il est, à cet égard, significatif, compte tenu du point de vue adopté et aussi des fins visées (que celles-ci soient explicitement avouées, ou que plus simplement, restant implicites, elles fassent l'objet d'un relatif consensus entre tous ceux qui « travaillent » sur les problèmes des migrations), que l'on parle plus abondamment, si ce n'est exclusivement, de *l'immigration* et non de *l'émigration* : il n'est pas jusqu'au « moyen » terme de *migration*, concept qui, apparemment plus « neutre », engloberait, telles les deux faces d'une même médaille, les deux aspects du phénomène migratoire, désignés tantôt comme émigration tantôt comme immigration, qui ne soit en définitive qu'une pure abstraction, un simple *artefact* évacuant les problèmes essentiels ceux du point de départ : émigration de, vers ; et ceux du point d'arrivée : immigration dans, à partir de et, du même coup, dispensant de se prononcer sur la perspective à adopter s'agissant de l'approche du phénomène dans la totalité.

Afin de lui restituer sa pleine signification, il importe d'opérer, en ce domaine, une véritable révolution copernicienne : le changement radical de perspective, qui en est attendu, aurait pour effet de replacer au centre des débats et de réintroduire parmi les facteurs explicatifs de la condition actuelle de l'immigration toutes les références qui demandent à être faites au système socio-économique et au système culturel (tels qu'ils peuvent être décrits et analysés aujourd'hui) des sociétés d'origine. En conséquence, c'est une nouvelle problématique et un corps d'hypothèses nouveau qu'il faut élaborer et mettre en œuvre. Ainsi, s'agissant de l'immigration algérienne en France, on ne comprendrait ni son ancienneté, ni son importance numérique, ni sa configuration et ses caractéristiques dominantes actuelles et, encore moins, les effets qu'elle entraîne au sein des groupes dont elle est issue, si on ne s'attachait à l'éclairer en permanence, et à chacune des étapes de son histoire, par une confrontation avec tous les bouleversements qui ont marqué l'histoire de la société rurale algérienne durant la colonisation et avec les bouleversements qu'elle continue de subir actuellement.

ÉMIGRATION ET LOGIQUE DE L'ÉCONOMIE CAPITALISTE

Par delà l'historique chiffré qui peut en être donné (2), l'histoire sociale de l'émigration algérienne vers la France se confond plus généralement avec l'histoire de la société rurale qui en est la grande pourvoyeuse ; retracer cette histoire, c'est décrire à nouveau tous les bouleversements qui, à partir de la base territoriale qui est au fondement de tout l'ordre social ancien, à partir de la structure foncière, ont affecté l'édifice social en son entier. En effet, pour que le projet même de l'émigration, recours ultime, solution d'extrême nécessité, vienne à être concevable, on peut dire qu'il aura fallu qu'il y ait eu auparavant, presque à titre de préalable, rupture de l'équilibre ancien et instauration d'un premier déséquilibre.

A la fois conséquence et cause d'un certain nombre de facteurs de bouleversement, le processus qui a conduit à la

(1) Ces aspects conditionnent, les uns comme les autres, les traditionnelles problématiques qui habitent toute la littérature traitant de l'immigration : la littérature économique continue de se livrer au jeu du calcul des « coûts et avantages » pour chacun des partenaires en présence dans le phénomène migratoire (« coûts » pour l'un et « avantages » pour l'autre), sans se soucier qu'il est une *définition sociale*, pour ne pas dire politique de ce qui est « coût » pour l'un et de ce qui est « avantage » pour l'autre. La littérature sociologique ou psycho-sociologique, lors même qu'elle est animée des meilleures intentions pour comprendre la condition de l'immigration, se cantonne, quant à elle, dans les habituels problèmes d'adaptation, au début, à la machine ou au travail industriel, ensuite plus largement, à la vie dans une société moderne, de sujets originaires pour la majorité d'entre eux, de sociétés rurales à économie dite traditionnelle ; quand elle dépasse cette perspective, c'est encore pour la recherche de meilleurs indices d'une « intégration » à la société environnante, même si ces indices sont, cette fois-ci, empruntés à un type de comportements dits « engagés » : engagement politique des immigrants, attitude à l'égard du syndicat, à l'égard des grèves et de certaines formes d'action et à l'égard du syndicat, à l'égard des grèves et de revendications spécifiques de l'immigration.

situation actuelle est comparable dans ses origines et ses effets à tous les mécanismes qui relèvent de l'*ethos* de l'économie capitaliste et lui appartiennent en propre : esprit de calcul rationnel et de prévision, système déterminé d'attitudes à l'égard du monde et plus précisément à l'égard du temps. A l'instar de tous les mécanismes caractéristiques de l'organisation économique et sociale importée par la colonisation, l'émigration algérienne vers la France, tant à ses débuts qu'en sa forme actuelle et au niveau qu'elle atteint (800 000 immigrés algériens en France, estiment les statistiques ; 60 000 à 80 000 familles introduites ou fondées en France même, à l'intérieur de la communauté algérienne ; 20 000 à 25 000 naissances par an ; etc...), n'a pas été l'aboutissement d'une évolution autonome de la société se transformant selon sa logique interne — et encore moins d'une décision politique de cette même société — mais d'un changement *exogène* et accéléré, introduit et imposé de l'extérieur par un système étranger, doté lui-même d'une logique en tous points étrangère (pour ne pas dire opposée) à toute l'ancienne tradition culturelle de la société algérienne, à son système d'attitudes notamment face à l'économie, à son système de modèles culturels ainsi qu'à toutes les valeurs qui sont implicitement contenues dans ces modèles. Et si, aujourd'hui, il n'est pas faux de parler d'une vieille *tradition* d'émigration vers la France, puisque cette émigration ancienne, bien établie, a déjà une histoire relativement longue et repose sur des habitudes acquises, on ne rendrait compte de la pleine signification de ce même terme de *tradition* qu'à la condition de réinsérer le phénomène d'émigration dans son contexte historique, c'est-à-dire dans l'ensemble des mécanismes qui ont travaillé à la transformation de la société algérienne depuis qu'en elle, ont fait irruption, de manière violente, une société et une économie d'un tout autre style.

DEUX ÉTATS DE LA SOCIÉTÉ RURALE ALGÉRIENNE DEUX TYPES D'ÉMIGRATION

Facteur de changement social au même titre que nombre d'autres mécanismes dont les plus importants et les plus actifs sont de nature économique (découverte du travail salarié, introduction et généralisation de l'usage de la monnaie jusque dans les campagnes les plus reculées, effets de la scolarisation qui, en dernière analyse, sont sanctionnés par des effets économiques, etc...), l'émigration a reflété, à sa manière, tout au long de son histoire, les effets de ces changements en même temps qu'elle a pu en donner une mesure presque quantitative. En effet, au fil des années et des générations qui accédaient à l'émigration et au fur et à mesure des mutations sociales qui se saisissaient des couches rurales, c'est la signification même de l'émigration ainsi que ses fonctions anciennes (y compris ses fonctions en apparence purement économiques) qui ont été amenées à se modifier.

L'émigration paysanne pour la survie de la communauté paysanne

Ainsi, jusqu'à une date récente (probablement jusque vers les années 1950 et peut-être encore plus tard pour les émigrés originaires de régions tardivement gagnées par l'émigration), tout laissait à penser que l'émigration vers la France avait pour fonction première de donner à la communauté paysanne les moyens de se perpétuer en tant que telle. L'émigré en France, plus que le commerçant établi dans une ville d'Algérie, plus que l'ouvrier agricole dans un grand domaine, était, tel un émissaire, délégué par le groupe pour une mission bien précise dont il devait s'acquitter dans le minimum de temps ; ce n'était qu'à cette condition que l'on admettait qu'un paysan se fasse provisoirement manœuvre dans une usine en France ; ce n'était qu'à la condition qu'il le fasse en tant que *paysan* c'est-à-dire pour le bien de la communauté paysanne, pour agrandir le patrimoine familial ou mieux, puisque la terre appartient à cet ensemble de signes par lesquels on se lance des défis d'honneur, pour éviter le déshonneur que constitue l'aliénation d'une parcelle du patrimoine ou, à l'inverse, pour défier un groupe rival en acquérant une de ses terres ; pour se doter d'une paire de bœufs (et par la suite pour simplement l'entretenir puisque la terre ne fournit plus la quantité de fourrage qui lui est nécessaire) ; pour construire une maison ; pour gagner le montant de la compensation matrimoniale ; pour se libérer de dettes trop longtemps accumulées pour rester secrètes et ne point faire encourir le déshonneur ou, tout simplement, pour nourrir la famille. Lors même qu'il affronte la vie urbaine, l'émigré, paysan authentique, devait rester fidèle aux valeurs paysannes : la société paysanne, pourtant avare d'éloges, ne comptait pas ses louanges pour ceux qui ont su, dans l'éloignement et presque l'adversité, rester respectueux de ses modèles et de ses normes, ont continué à vivre, à sentir et à penser en paysans.

On dit de ceux-là : « Ils vivent là-bas tels qu'au pays », « ils ne se sont pas fait citadins », « ils ne se sont pas enorgueillis ». Et l'on mesure l'attachement aux valeurs paysannes à deux critères : en premier lieu, la nourriture doit rester frugale, preuve que l'on n'a pas « trop grand ventre », que l'on ne « travaille pas pour son ventre » ; en second lieu, l'imitation du citadin, manger comme lui, s'habiller comme lui, adopter son langage et ses mœurs, est condamnée et réprochée par-dessus tout.

On comprend par là l'empressement avec lequel le groupe restituait à l'émigré la place qui est la sienne et qu'il n'a quittée que provisoirement, sous la contrainte de la nécessité. Tout le monde, l'émigré autant que le groupe, ressent l'exil urbain, comme une épreuve qu'il faut faire cesser dès qu'il se peut ; on redoute qu'il ait été sensible aux séductions urbaines. Aussi, afin de dissiper tout soupçon, l'émigré se devait-il de manifester clairement qu'il reprenait pleinement et simplement sa place par-

(2) Déclenchée dès les années 1870-1873 avec le départ d'ouvriers agricoles et de petits marchands, l'émigration algérienne vers la France croît lentement jusqu'au début du XX^e siècle. En 1912, une enquête officielle dénombre la présence en France de 4 000 à 5 000 algériens « occupés, ainsi que le dit le document, à des besognes pénibles dans les savonneries et les docks, à Marseille notamment ». Les années suivantes et au gré de la réglementation imposée par la France en matière de déplacement (le 18 juin 1913 fut supprimé le permis de voyage qui était institué par décret en 1874), les départs se multiplient dans l'ensemble pour arriver à un effectif d'une trentaine de mille travailleurs à la veille de la première guerre mondiale ; reflux dès 1914 (rétablissement du décret de 1874) mais pour peu de temps puisque dès 1915, un appel est fait à l'immigration pour l'effort de guerre ; nouveau reflux en 1919, mais l'arrivée en France de travailleurs Nord-africains (en majorité algériens) ne cesse pas pour autant : en 1926, ils étaient évalués à 69 000 environ (cf. Georges Mauco, — *Les étrangers en France*, Ed. Colin 1930) ; autre reflux durant la crise économique des années 1930, mais en 1940, à la faveur d'une réglementation plus libérale, le nombre des travailleurs algériens en France augmentera à nouveau.

C'est à partir de 1945 (l'année 1946 qui verra se rétablir la totale liberté de circulation, restera une date décisive) que, sous l'effet conjugué de deux facteurs — d'une part, les besoins de reconstruction en France au lendemain de la guerre et, d'autre part, la dégradation continue et maintenant au plus bas des conditions de vie de la paysannerie algérienne — le mouvement migratoire va s'accélérer, s'accroître rapidement et de manière irréversible (à quelques rares exceptions près, le solde annuel des arrivées en France, sera toujours positif). En 1950, 200 à 250 000 algériens employés en France ; en 1954, 300 000... pour arriver aujourd'hui à une population globale de quelque 800 000 algériens vivant en France dont 400 à 450 000 sont des salariés.

mi les siens : le costume rapporté de la ville ne devait plus réapparaître avant le prochain départ, certains emportaient dans leurs bagages un burnous et une chéchia pour pouvoir les revêtir le jour du retour au village ; l'émigré devait assister assez souvent à l'assemblée pour se tenir informé de la vie du village et par-dessus tout, il devait manifester un attachement pressenti aux terres de la famille. Visiter la terre, renouer avec elle, dispensait presque de visiter les parents et les plus alliés. Naguère, lors même qu'il ne s'était absenté que pour trois ou quatre mois, l'émigré renouait avec la terre et le bétail en attelant les bœufs et en allant tracer ne serait-ce qu'un sillon symbolique sur l'une quelconque des parcelles. C'était honorer à la fois la terre et son honneur de paysan.

L'émigration comme fin en soi

Qu'en est-il aujourd'hui de tous ces émigrés qui avant même d'avoir quitté le village natal ont cessé d'être d'authentiques paysans ? Encore que ce soit à des degrés différents, variable selon les régions, il en va tout autrement depuis que différentes influences et particulièrement la scolarisation, l'expérience du travail salarié en France ou dans les villes d'Algérie (voire en plein milieu rural), la généralisation des échanges monétaires et la diffusion de l'esprit économique qui en est corrélatif, l'introduction et l'adoption précipitée des modèles de comportements urbains (notamment en matière de consommation), ont entamé les fondements mêmes de l'attitude du paysan à l'égard du monde.

Cessant d'être subordonnée à l'agriculture, fondement de la communauté, cessant d'être à son service, l'émigration devient de plus en plus souvent l'occasion de rompre avec l'agriculture et avec la communauté. Aux jeunes notamment, elle fournit l'occasion de s'émanciper de l'autorité familiale en même temps que de s'affranchir des servitudes du travail agricole. Parce qu'elle répond à des exigences et à des fonctions contradictoires (perpétuer l'esprit paysan en sauvegardant son fondement économique, d'une part, et assurer l'émancipation des individus à l'égard du groupe, d'autre part), l'émigration vers la France tend à devenir la solution la plus fréquente parce que la plus recherchée. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, dans tel village kabyle, alors que les déplacements vers les petits centres urbains des environs et les grandes villes d'Algérie restent relativement rares et n'intéressent que les familles capables de réussir une « urbanisation » définitive (six familles avant 1954 : quatre de fonctionnaires et deux de commerçants ; sept autres de 1956 à 1962 : une de fonctionnaire, deux d'exploitants agricoles, une d'ouvrier, trois inoccupés ; onze autres depuis 1962 : trois de fonctionnaires ou employés de bureaux, une de commerçant, trois d'ouvriers, quatre d'inoccupés) ; alors que la vieille émigration saisonnière vers les fermes du Tell s'est

éteinte, comme partout ailleurs où s'est établi un fort courant d'émigration vers la France, aux alentours de 1940-1942, ainsi que, quelques années plus tard en 1944-1946, l'émigration beaucoup moins rémunératrice de jeunes adolescents vers les maraîchages du littoral, l'émigration en France, quant à elle, n'a pas cessé de s'accroître depuis 1910, année de départ du premier émigré du village. On compte aujourd'hui, pour ce même village, 280 hommes en France et une quarantaine dans les différentes villes d'Algérie ; sur les 147 hommes qui se trouvent toujours au village, si l'on accepte les plus jeunes (53 hommes de moins de 25 ans ; certains d'entre eux scolarisés finiront par trouver à s'employer dans les petites villes des environs, les autres candidats virtuels à l'émigration seraient déjà venus en France si ce n'étaient les restrictions que la réglementation des visas en vue d'émigrer apportait à l'émigration des hommes de cette classe d'âge, surtout lorsqu'ils n'assument pas de trop grosses charges familiales) (3), à peine une vingtaine d'entre eux n'ont jamais séjourné en France : quelques rares représentants de familles terriennes qui continuent à mettre un point d'honneur à ne travailler que sur leurs propres terres, tous ceux qui dans le village exercent une fonction traditionnelle incompatible avec le projet d'émigrer (le *taleb* originaire du village, quelques hommes de la famille maraboutique, le forgeron, le spécialiste de la circoncision, etc...) ou une fonction d'allure moderne source de revenus monétaires pouvant dispenser d'émigrer (un chauffeur de camion, un chauffeur de taxi, un employé de bureau, quelques artisans initiés aux techniques modernes). Si l'on considère l'émigration de familles entières, on observe que pour 21 familles qui se sont installées dans les bourgs et les villes d'Algérie, il en est 73 qui ont émigré en France (la première dès 1938 et, curieuse coïncidence, cette famille pionnière n'est autre que celle du fils aîné du premier émigré du village) et 9 qui se sont fondées au sein même de l'émigration du village ou de la région.

INCIDENCES SOCIALES DE L'ÉMIGRATION SUR LA SOCIÉTÉ RURALE D'ORIGINE

Cette nouvelle forme d'émigration qui n'est plus le fait de paysans travaillant hors de leur milieu familial pour la sauvegarde et la perpétuation de leur condition de paysans, mais qui amène sur le marché du travail en France des ruraux ayant déjà, à des degrés divers, rompu avec l'éthique paysanne traditionnelle, échappe totalement aujourd'hui au contrôle du groupe. A mesure que la proportion des émigrés s'accroît, que la monnaie, produit du travail des émigrés, devient l'instrument privilégié des échanges, que le groupe paysan tend à perdre foi en ses valeurs propres, les contrôles par lesquels la société paysanne maîtrisait l'émigration et la mettait à son service, s'affaiblissent.

(3) La dernière mesure prise par l'Algérie en Septembre 1973 vient de suspendre tout départ d'émigrés.

Peu à peu, dans toutes les régions de forte émigration (là où ne compte pratiquement aucune famille qui n'ait un représentant émigré en France), le produit de l'émigration c'est-à-dire ses envois et ses apports directs d'argent, les indemnités de toute nature liées à l'émigration (allocations familiales, prestations diverses à titre de retraite, d'invalidité, etc.), deviennent la ressource principale de la communauté villageoise (4).

L'importance sans cesse croissante des ressources dues aux émigrés a fini par contraindre la société paysanne qui, jusque là, pliait traditionnellement l'émigration à ses valeurs et à ses impératifs, à se plier désormais aux impératifs et aux valeurs de l'émigration.

Un exemple de ces effets : les ruptures d'indivision

On peut voir un exemple très clair de ce changement dans le renversement du rapport entre l'émigration et l'indivision : à l'origine, l'indivision familiale préexistait à l'émigration qu'elle rendait possible. L'émigré partait avec l'assurance que sa famille demeurée sur le patrimoine indivis, bénéficierait, en son absence, de la protection des parents masculins restés au pays et de la subsistance garantie à tous ceux qui vivent dans ce cadre. C'est la pensée de la famille qui, tout au long de son exil soutenait l'émigré et lui inspirait son comportement de travailleur acharné et économe. Aujourd'hui tout au contraire l'émigration détermine et accélère le processus des ruptures d'indivision, dans la mesure où elle introduit l'esprit de calcul qui rongé les fondements mêmes de l'ancienne solidarité. Le travail salarié que découvrent les émigrés et auquel ils se familiarisent plus ou moins selon la longueur du séjour qu'ils ont effectué en France, cesse d'être à lui-même, telle l'activité agricole traditionnelle, sa propre fin et surtout sa propre mesure au titre de fonction sociale totale, pour venir progressivement à n'être plus saisi que comme un moyen de gagner un revenu en argent ; un moyen dont on commence à mesurer la rentabilité par rapport à l'effort consenti et dont l'adoption nouvelle de la disposition calculatrice porte de plus en plus à proportionner à son produit en numéraire.

Cette disposition que l'expérience du travail salarié favorise, ou mieux, autorise à s'avouer, mine le sentiment de fraternité qui était au fondement de la communauté familiale indivise, effrite l'unité familiale et développe l'individualisme dans tous les domaines. L'indivision pèse de plus en plus à des individus que l'exil a constitués en travailleurs isolés, coupés de leur groupe, habitués à calculer et à valoriser à l'extrême le produit de leur travail ; inversement, par un effet en retour, le patrimoine cultivé en commun parce qu'il ne suffit plus à satisfaire les exigences du groupe qu'il unissait autrefois, tend actuellement à le diviser : chacun aimerait aujourd'hui pouvoir le dissocier et disposer de sa part propre, ce sentiment étant d'autant plus vif que

chacun a le sentiment de travailler pour les autres et que, de plus en plus aussi n'est considéré comme travail vrai que le travail qui rapporte de l'argent liquide, c'est-à-dire le travail de l'émigré. Et l'on arrive aujourd'hui à cette situation paradoxale que l'indivision abandonnée est ressuscitée en apparence (et en apparence seulement) à seule fin de pouvoir émigrer : en nombre de villages où l'on compte plus d'hommes en France que sur place, se sont reconstituées, sur d'autres bases et selon une autre logique, de véritables familles « indivises » regroupant plusieurs ménages, qui ne sont en dernière analyse que le produit artificiel de l'émigration massive des hommes. L'absent se donne, dit-on, un « remplaçant pour le dehors », un « remplaçant qui puisse entrer et sortir pour les siens ». Aussi ce retour à une indivision fictive et provisoire n'est-il jamais total. Bien que dépositaire de l'autorité du chef de famille émigré, le parent demeuré au pays se contente de gérer les envois de fonds et d'assurer l'exploitation des terres, soit au titre de métayer, soit en engageant pour le compte de l'absent une main-d'œuvre salariée ; on compte très rarement les cas où l'on soit revenu purement et simplement à l'ancienne indivision qui supposait une seule terre, un seul toit, un seul budget et une seule marmite.

En même temps qu'elle découvre le travail salarié, principalement par l'expérience de l'émigration mais aussi et de plus en plus localement depuis qu'un plus grand nombre d'emplois (vrais ou fictifs) se créent sur place ; en même temps que se généralisent les échanges monétaires et que pénètrent partout les comportements de type urbain, corrélatifs des revenus assurés par l'émigration, la communauté paysanne (autrefois constituée de paysans accomplis) tend à se renier : l'indice le plus manifeste de ce reniement ne réside-t-il pas dans la prise de conscience du chômage, ce qui n'est que la contre-partie ou la rançon de la découverte du travail salarié permanent ? Et la hantise de ce type de travail n'est-elle pas à l'origine de la prolifération des petits métiers et surtout des petits commerces qui se multiplient dans le milieu rural partout où s'opère en permanence une injection de monnaie ?

*
**

Sans vouloir mettre sur le compte de la seule émigration toutes les transformations qui peuvent être observées aujourd'hui au sein de la société rurale algérienne, il n'en demeure pas moins que parce qu'elle est la source principale, si ce n'est exclusive, des revenus monétaires, les incidences économiques de l'émigration sont les plus déterminantes. Tout laisse à penser que, contrairement aux effets qu'elle avait initialement quand « malgré eux », elle emportait des paysans authentiques et qu'elle les restituait tels quels, plus empressés que jamais de renouer avec leur vérité objective, c'est-à-dire avec la condition paysanne qu'ils n'avaient jamais quittée, l'émigration

actuelle s'empare encore plus aisément de sous-prolétaires « ruraux » et, à la manière des bidonvilles ou des regroupements opérés par l'armée durant la guerre d'Algérie, elle les métamorphose en sous-prolétaires « urbains » lors même qu'elle les renvoie au monde rural.

(4) Dans ce même village de la Kabylie, en 1970, le montant global des seuls envois provenant des émigrés (c'est-à-dire sans prendre en compte les sommes d'argent que les émigrés rapportent avec eux à chacun de leurs retours en congé, sommes qu'il est difficile d'apprécier), réparti entre une centaine de familles, atteignait annuellement la somme de 1 052 000 F soit près de 4 000 F par émigré et 10 520 F par famille du village. A cela il faut ajouter les allocations familiales pour près de 150 enfants, soit 3 600 F par mois ; quarante-deux familles d'anciens ouvriers en France percevaient 5 080 F par mois à divers titres (retraites, pensions d'invalidité, d'accidents de travail, etc...). C'est donc 96 350 F qui étaient injectés chaque mois, sous forme de monnaie, et du seul fait de l'émigration en France, dans l'économie du village. A côté de cette seule somme, sans compter les autres ressources monétaires d'origine non agricole, de quel poids peuvent peser les revenus en argent procurés par l'agriculture !